



Présentation du parcours

Pour les victimes ou proches qui sont affiliés au régime général et dont les données ont été transmises par la caisse nationale d'assurance maladie, l'étude des droits d'accès portera d'après avis national sur la prise en charge intégrale des :

- dépassements d'honoraires pour les consultations et actes résultant de l'évènement de terrorisme ;
- remboursements, dans la limite des frais réellement exposés, des produits, prestations et des prothèses dentaires, dès lors que leur délivrance résulte directement d'un acte de terrorisme.

Les droits d'accès et de rectification s'exercent auprès de la caisse d'affiliation de l'assuré ou de rattachement des personnes concernées.



Stratégie portée

- 1 - Optimiser l'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables.
- 2 - Mobiliser les prescripteurs de proximité en lien avec ces publics.
- 3 - Porter attention à ces publics.



Notre démarche

- Accompagnement individuel et sur mesure par la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime.



Acteurs et partenaires

La caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime, la caisse nationale d'assurance maladie et les organismes associés.